

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12307**

Intitulé

Animateur qualité, sécurité, santé au travail et environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association des fondateurs et protecteurs de l'institut catholique de Lyon (AFPICL) - ESQESE	Recteur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'animateur Qualité, Sécurité, Santé au travail et Environnement (QSSTE) propose et met en œuvre des démarches d'amélioration dans le domaine de la qualité et/ou de la sécurité, santé au travail et/ou de l'environnement. Il contribue à la mise en œuvre et anime la politique décidée par la direction. Il a un rôle de conseiller, en lien avec l'évolution de la réglementation, et est l'interlocuteur à son niveau des autorités de contrôle externes et des parties prenantes au sein de l'entreprise. Il est le plus souvent amené à intervenir sur différents sites de l'entreprise, et travaille en autonomie sur les projets qui lui sont confiés dans une approche systémique.

Les activités du coordonnateur QSSTE peuvent être regroupées en cinq grandes fonctions :

- Mettre en place, animer et faire vivre de façon coordonnée entre sites, unités, départements... une démarche d'amélioration continue, notamment en vue d'une certification ;
- Animer, voire piloter selon la taille des organisations, une démarche qualité ;
- Evaluer les risques HSE (dont santé au travail), mettre en place et animer une démarche visant à assurer au mieux leur maîtrise.
- Communiquer vers les parties intéressées (dirigeants, personnels, représentants du personnel, autorités externes, administrations, collectivités, medias, riverains,...), former, accompagner ;
- Assurer une veille réglementaire et technique, permettant de s'assurer de la conformité de l'entreprise avec la réglementation en vigueur (sécurité, santé au travail, environnement).

Le titulaire est capable de :

- Analyser les enjeux des démarches QSE.
- Coordonner une démarche projet, piloter des groupes de travail.
- Organiser et formaliser le système documentaire (manuel, procédures,...) et ses modalités de gestion.
- Harmoniser différentes démarches en vue de leur optimisation, voire de leur intégration.
- Réaliser une cartographie des processus de l'entreprise.
- Rédiger le Document Unique (DU), après avoir réalisé, à l'aide des mesures nécessaires au niveau des postes de travail (métrologie des polluants physiques, chimiques, biologiques, ergonomie...), l'évaluation des risques professionnels (EvRP) et les plans de prévention associés.
- Réaliser, en s'appuyant sur les mesures nécessaires, une analyse environnementale, ainsi que le plan d'actions associé.
- Mettre en place et tester les outils de gestion de crise et la communication associée.
- Utiliser les principaux outils d'aide à la décision (statistiques, cartes de contrôle, MSP, AMDEC, HAZOP, arbre des causes, arbre de défaillances, HACCP) pour l'évaluation et à la maîtrise des risques QSE.
- Etablir et suivre les indicateurs des tableaux de bord permettant la mesure et le contrôle de la performance QSE de l'organisation.
- Analyser et rechercher les causes des dysfonctionnements (non-conformités AT, MP, pollutions,...) et mettre en place les plans d'actions correctives et leur suivi.
- Evaluer les écarts de fonctionnement par des audits et inspections internes.
- Animer des groupes de travail et des réunions de résolution de problèmes y compris intersites et/ou internationaux.
- Concevoir les modules de formation et les supports de communication adaptés (graphiques, posters, vidéos, journal interne,...) afin de former et de sensibiliser le personnel aux différents risques.
- Travailler en partenariat avec le CHS-CT, les partenaires sociaux, le Médecin du Travail,...et les organismes extérieurs officiels
- Rechercher la réglementation applicable à son activité, en matière de Sécurité Santé au Travail et en matière de Protection de l'Environnement : savoir où rechercher l'information et comment en suivre l'évolution.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Qualité, Sécurité, Santé au travail et Environnements'exercent dans toute entreprise industrielle ou de services quelque soit sa taille, de tout secteur d'activité, ainsi que dans tout type d'organismes privés (associations, ONG,...) et publics ou para-publics (établissements publics, chambres consulaires, collectivités territoriales,...).

Quelques exemples de secteurs d'activité : Santé, chimie, pharmacie, dispositifs médicaux, industrie agro-alimentaire, hôtellerie, gestion des déchets, traitement de l'eau, transports, logistique, BTP, mécanique, métallurgie, maintenance industrielle, secteur aérospatial, services, collectivités,...

Le plus souvent, l'animateur Qualité, Sécurité, Santé au travail et Environnement est chargé d'assister le responsable qualité ou

l'ingénieur sécurité environnement, sur un ou plusieurs sites de l'entreprise. Dans une petite PME ou TPE, il est généralement sous la responsabilité directe du dirigeant. Ses prérogatives peuvent s'élargir rapidement et il peut se voir confier la responsabilité de piloter la démarche qualité et/ou sécurité et/ou environnement d'un secteur ou d'une "business unit".

L'animateur QSSTE a des relations fonctionnelles avec la plupart des services support de l'entreprise, que ce soit la direction générale (dans les petites entreprises pour la mise en oeuvre de la politique), la direction financière (choix d'investissements, coûts d'équipements de protection, coûts de non qualité,...), la direction des ressources humaines (fiches de poste, formation,...), la production (traitements de non conformités, plans d'actions, évaluation des risques, prévention,...), le marketing (communication sur les actions d'amélioration,...), etc.

Les dénominations possibles des emplois occupés par les titulaires de la certification sont :

Animateur qualité et/ou sécurité et/ou environnement

Préventeur

Qualiticien

Technicien qualité et/ou sécurité et/ou environnement

Correspondant qualité et/ou sécurité et/ou environnement

Coordonnateur ou Coordinateur qualité et/ou sécurité et/ou environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification comprend cinq blocs de compétences, trois d'entre eux se déclinant dans chaque domaine de la qualité, sécurité / santé au travail, environnement, les deux autres étant spécifiques soit à la qualité, soit à la sécurité environnement.

- Mise en place et animation d'une démarche d'amélioration continue
- Pilotage, animation d'une démarche qualité
- Evaluation et maîtrise des risques HSE
- Communication, formation, accompagnement
- Veille réglementaire et technique, traitement de l'information

Pour les personnes ayant suivi un cycle de formation, la certification est globale. Chaque bloc ou partie de bloc fait l'objet d'une évaluation qui peut se composer d'épreuves théoriques et pratiques, de documents écrits (comptes rendus, recherches documentaires, dossiers techniques, étude de cas, mémoires...), épreuves pratiques professionnelles en unité de formation, évaluation en milieu professionnel.

Pour les personnes en VAE, la certification est globale ou partielle. Elle s'appuie sur les cinq blocs ci-dessus et leurs compétences associées.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	12 personnes (le directeur de l'école, le responsable des études, le responsable des relations entreprises, 5 enseignants 4 professionnels (parité employeurs / salariés)). % des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 33% Répartition des représentants des salariés et employeurs : 50% / 50%
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	12 personnes (le directeur de l'école, le responsable des études, le responsable des relations entreprises, 5 enseignants 4 professionnels (parité employeurs / salariés)). % des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 33% Répartition des représentants des salariés et employeurs : 50% / 50%
En contrat de professionnalisation	X	12 personnes (le directeur de l'école, le responsable des études, le responsable des relations entreprises, 5 enseignants 4 professionnels (parité employeurs / salariés)). % des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 33% Répartition des représentants des salariés et employeurs : 50% / 50%
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Président : le directeur de l'école Membres : le responsable des études, le responsable des relations entreprises, enseignants, professionnels (parité employeurs / salariés). % des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 45 %
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement du titre pour 5 ans au répertoire national des certifications professionnelles, sous la dénomination « Technicien Supérieur en Qualité, Sécurité et Environnement ».

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Animateur qualité, sécurité, santé au travail et environnement" avec effet au 16 juin 2016, jusqu'au 03 mars 2020.

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Animateur qualité, sécurité, santé au travail et environnement" avec effet au 12 mai 2013, jusqu'au 16 juin 2016.

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, code NSF 300,344 et 343 sous l'intitulé "Animateur qualité, sécurité, santé au travail et environnement" avec effet au 31 janvier 2011, jusqu'au 12 mai 2013.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 75 certifiés / an
<http://www.esqese.fr>

Autres sources d'information :

Courriel : esqese@univ-catholyon.fr
www.esqese.fr
www.univ-catholyon.fr

<http://www.esqese.fr>

Lieu(x) de certification :

Association des fondateurs et protecteurs de l'institut catholique de Lyon (AFPICL) - ESQESE : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [LYON]
ESQESE
10 Place des Archives
69288 LYON CEDEX 02

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESQESE/AFPICL - 10 Place des Archives - 69288 LYON CEDEX 02
ESQESE/ICT - 31, rue de la Fonderie - BP 7012 - 31068 TOULOUSE Cedex 7
Institut catholique de Paris (ICP) - 21 rue Assas - 75006 PARIS

Historique de la certification :

1994-2005 : Certificat de Technicien Supérieur en Qualité, Sécurité et Environnement
2006-2010 : Titre de Technicien Supérieur en Qualité, Sécurité et Environnement
2010-2016 : Titre d'Animateur Qualité, Sécurité, Santé au travail

Certification précédente : Technicien supérieur en qualité sécurité et environnement